



CONSEIL COMMUNAL
GLAND

Extrait de procès-verbal de la séance de Conseil Communal du jeudi 13 octobre 2011

Présidence: M. Jean-Marc JAQUIER

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal N° 4 relatif à l'autorisation générale de placer les fonds disponibles de la trésorerie communale auprès de divers établissements bancaires et de Postfinance durant la législature 2011 - 2016;
- ouï le rapport de la Commission des Finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. la Municipalité est autorisée d'une manière générale à placer les fonds disponibles de la trésorerie communale auprès de divers établissements bancaires et de Postfinance durant la législature 2011 – 2016;
- II. la présente autorisation est valable pour la durée de la législature 2011 – 2016.

Le délai référendaire de 20 jours court dès l'affichage au pilier public.

Pour le bureau du Conseil communal

Le président:

Jean-Marc Jaquier



La secrétaire:

Mireille Tacheron